



LIBERE DE LA PEINE DE MORT

**TEMOIGNAGE DU GENERAL MBEH ISSOH
EX DETENU DE LA PRISON PRINCIPALE DE BAFANG**

SAUVE PAR GRACE PAR LA FOI

AVANT-PROPOS

Ce récit est le parcours d'une âme qui a longtemps erré dans la captivité de Satan, loin des ordonnances du Dieu créateur et du salut gratuit offert par Jésus-Christ.

Claude Mbeh ISSOH a pu, après de très longues années au service du diable, obtenir sa liberté spirituelle, morale et physique. A la différence de plusieurs jeunes qui passent par les mêmes aventures, il a reçu une **grâce particulière** à travers la manifestation d'une libération qui ne peut venir que du Dieu Tout Puissant. Claude écrit ces lignes de son propre témoignage pour édifier tous les éducateurs du monde, sensibiliser les jeunes, afin que chacun sache qu'il suffit juste de très peu « **pour basculer dans les griefs d'une vie d'enfer sur terre** » et qu'il suffit aussi de si peu pour « **passer du bas fond vers les hauts lieux** ».

Selon 1 pierre 5 : 8 « *soyez sobres, veillez. Votre adversaire le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera* » ce récit nous permet de comprendre la nécessité pour chaque parent non seulement **de veiller** mais aussi **de prier** pour la protection divine des enfants au cours de leurs processus de croissance.

Les parents de Claude avaient certes créé un environnement familial tourné vers des activités chrétiennes ; toutefois, **il avait juste suffi d'un choix inadéquat** qui était celui de confier un jeune de 11 ans sous la responsabilité d'un autre jeune de 17 ans pour livrer inconsciemment le jeune Claude qui n'avait plus aucune « **autorité parentale** » aux griefs du grand banditisme et des conséquences dangereuses que comporte ce genre de vie.

Il ne suffit pas en tant que parent de prier sans repère pour l'éducation des enfants, mais en le faisant il est impératif de veiller sur les choix, les décisions, les orientations et les signaux que nous renvoyons nous même à nos enfants à travers notre modèle de vie.

Le récit de ce témoignage nous fait réaliser à quel point l'éducation de notre progéniture est une forte responsabilité qui interpelle notre action permanente, notre intervention spirituelle, émotionnelle, financière et même physique. Le sens de maturité et de responsabilité d'un enfant repose essentiellement sur l'engagement profond de ses encadreurs à veiller et à prier pour éloigner de ce dernier toutes sortes d'influences susceptibles de le conduire dans les malices du diable.

Nous ne devons pas prier pour nos enfants, tout en les conduisant encore nous-même par nos choix, nos décisions, nos attitudes, nos paroles, nos méthodes de communication et nos modèles de vie malsains dans la gueule du diable, mais il s'agit plutôt **de veiller sur les impacts de chaque décisions et actions** dans leurs vies **avant même de prier pour solliciter l'action protectrice de Dieu.**

LA MAISON DE MON ENFANCE

De regretté mémoire, M. André Issoh qui fut mon papa devint un orphelin alors qu'il était encore très jeune. Au milieu de la multitude de difficultés que peut traverser un jeune garçon en l'absence de ses deux parents, il fit la rencontre d'une jeune fille très affective et pleine de vie, qui l'introduisit dans sa famille et ses parents acceptèrent d'accueillir l'orphelin. André vécut dans cette famille généreuse pendant plusieurs années. Au fil du temps, les deux jeunes commencèrent à éprouver des sentiments plus intimes et décidèrent de cheminer ensemble pour la vie.

Comme tout jeune homme de son époque qui était parvenu à l'âge de se marier, mon défunt papa commença alors à être sérieusement préoccupé par son faible niveau de revenu financier. Il réfléchissait continuellement sur la possibilité d'avoir enfin un travail qui lui permettrait de payer les frais de dote auprès de la famille de sa jeune fiancée et lui offrir une vie descente ; c'est alors qu'il fut finalement recruté par l'un des expatriés venu s'installer dans la ville de Nkongsamba pour y lancer des activités d'agro-industrie. André fut donc appelé à quitter la petite localité où il avait longtemps vécu pour aller travailler loin de sa fiancée ; ils avaient tous deux le cœur serré, mais c'était la seule solution pour parvenir à une vie ensemble.

Une fois revenu il prit avec lui sa jeune fiancée et s'installa dans la localité de Melong dans un village appelé MANKWA ; Quelques mois plus tard la petite Esther vint au monde.

Maman Emma mit au monde une seconde fille (Madeleine). Au bout de quelques années, le désir ardent pour papa d'avoir un fils que Maman Emma n'avait pu lui offrir le poussa à prendre une seconde épouse. Ma maman fit son entrée dans la famille alors que Maman Emma sa coépouse avait déjà deux (02) filles, Maman Cécile enfanta aux côtés de papa et de sa coépouse quatre (04) enfants parmi lesquelles j'occupai la troisième position. J'étais alors le cinquième enfant de toute la famille et le deuxième garçon parmi les trois fils. A côté des six (06) enfants nés de la famille, nos trois parents adoptèrent également des neveux et nièces avec lesquels nous avons joyeusement grandi.

En tant qu'ancien à l'EEC (Eglise Evangélique du Cameroun) et accompagné de ses deux épouses qui étaient membres de l'UFC (Union des Femmes du Cameroun) dans la même église, mon père s'efforça d'orienter l'éducation de ses enfants vers l'amour et la crainte de Dieu. Nous étions régulièrement impliqués dans les activités chrétiennes et menions à la maison une vie de prière.

L'ambiance dans ce foyer polygamique fut particulièrement chaleureuse, surtout que les deux (02) épouses de papa s'entendaient bien. Nos deux mamans s'occupaient au quotidien dans le commerce au sein d'une boutique que leur époux leur avait communément offert, cette activité venait renforcer les revenus qu'elles tiraient de leurs activités agricoles et leur fournissait les moyens

financiers pour encadrer leurs enfants. Mes atouts de bon élève assidu comparativement à tous mes frères au cours de mon cursus primaire, amena mes deux mamans à m'impliquer très tôt dans la gestion des affaires de la boutique ; elles comptaient constamment sur moi pour encaisser et compter les ressources de la boutique selon les entrées et les sorties. Je fus donc très tôt au contact de l'argent et j'en devins très attaché. On ne se serait jamais attendu de vivre au sein d'une famille si dévouée à Dieu l'emprise d'une telle forte déviance morale telle que je l'ai vécu dans mon adolescence.

DE LA SOUMISSION A LA REBELLION

Né le 28 Novembre 1976 à Mankwaune petite communauté située dans l'arrondissement de Melong, département du Mounjo, région du Littoral au Cameroun ; le jeune MBEH Claude ISSOH, grandissant sous une éducation plutôt soumise et normale, n'aurait jamais pu imaginer qu'il deviendrait dès le début de son adolescence une réelle humiliation pour sa famille et une grande terreur pour toute la population de sa localité.

Les brillants résultats scolaires obtenus par Claude au cours de son cursus primaire avaient poussé ses parents, alors installés à Mankwa, à l'envoyer continuer ses études secondaires au CES de Bouroukou situé à environ 8Km de l'arrondissement de Melong. Le petit Claude, alors âgé seulement de 11 ans, avait été confié à sa tante maternelle qui n'avait jamais pu enfanter. Très rapidement, les maltraitances atroces de cette dernière qu'il jugeait rude et insupportable, poussa ses parents à l'extraire de Melong ; principalement suite à une fugue qu'il avait organisée et au cours de laquelle cette dernière ne chercha même pas à le retrouver. Le petit Claude fut donc en ce moment confié par ses parents aux soins d'un camarade de classe alors âgé de 17 ans, lui aussi élève et résidant aux alentours du CES de Bouroukou qu'ils fréquentaient tous les deux.

Dans une atmosphère d'absence d'autorité parentale, le jeune Claude Issoh fut alors progressivement entraîné par quelques-uns de ses camarades dans une routine de jeu de cartes appelée « Njambo ». Ce jeu, qui consiste à garantir une mise d'argent réservé au vainqueur, est non seulement réputé au Cameroun pour être la distraction des malfaiteurs en ceci qu'il exige la possession régulière d'argent. Une fois en rupture et surtout envahi par crainte d'en redemander avec constance à ses parents, Claude apprit alors à voler les livres des camarades de classe qu'il revendait « au poteaux » à vil prix juste dans le souci d'acquérir de l'argent pour les jeux de cartes. Cet acte jugé impropre au départ finit par devenir une habitude, surtout avec l'addiction aux « jeux de cartes » qui s'installait peu à peu en lui.

Un dimanche, après une partie perdue, Claude retourna à la maison et s'infiltra dans la chambre de son grand frère où il soutira une somme de 15 000 F CFA dans les poches de sa veste afin d'aller prendre sa revanche. Malheureusement il perdit 5000 F de cet argent dont il avait juste l'intention de multiplier avant d'aller remettre au lieu initial. Ne sachant quelle explication convaincante il pouvait

présenter, il s'enfuit pour se rendre à Mbouda et fut obligé cette année-là d'interrompre ses études alors qu'il fréquentait la classe de 4^{ième}.

Une fois à Mbouda, n'étant plus sous le contrôle de papa qui était gravement malade, il prit l'habitude d'errer toutes les nuits en compagnie des jeunes de mauvaise vie. C'est ainsi qu'il se performa dans le grand banditisme et revenu à Melong, il fit du vol un mode de vie qui le conduisit pour la première fois en prison pour six mois alors qu'il était âgé d'à peine 17 ans.

A la sortie de prison, où il reçut davantage d'influences, il organisa un coup de vol dans une discothèque qui le reconduisit à la prison de Nkongsamba après à peine trois ans de liberté et fut cette fois ci condamné à 18 mois d'emprisonnement dont il purgea 9 de ces mois à la prison de Mantoum.

LA FORMATION DE MON GANG DE BANDITS

Pendant les moments passés dans la prison de Mantoum, plusieurs détenus y ont perdu la vie sous mes yeux et le fait que je sois sorti vivant me poussa à me croire invincible et m'amena à former un groupe de gang et je devins le chef de la **PAC (Police Assassin Criminel)**.

Ayant besoin des moyens financiers pour le renforcement de la bande, je me tournai vers ma maman pour lui demander de l'argent pour en faire un capital de commerce, mais elle me dit qu'en l'absence d'un rite de lavage servant à ôter le sort qui planait sur moi, je ne pouvais réussir une vie stable.

Cette proposition suscita en moi une idée qui me permettrait de rentrer en possession de cet argent qu'elle était prête à offrir gratuitement à un marabout. C'est alors que je me rendis vers un diseur d'aventures que je connaissais déjà afin qu'ensemble nous planifions comment soutirer cet argent que ma maman voulait dépenser pour me purifier des mauvais sorts. Lui ayant expliqué toutes les réalités de ma famille, il vint vers elle faire des scènes de divinations complètement montées. Nous réussîmes à convaincre et à soutirer à ma famille la somme de 600 000 F CFA.

Une fois le butin perçu, le magicien et moi étions passé au partage et ce dernier trouva que j'avais un esprit très éveillé capable de monter de toute pièce des histoires sordides juste pour gagner de l'argent. Il me proposa de travailler avec lui en me rassurant que nous gagnerons beaucoup d'argent. Il me proposa par la suite d'être « initié » dans la secte à laquelle il appartenait afin de pouvoir recevoir « du maître » la protection et les pouvoirs nécessaires pour effectuer « de grandes opérations de braquages ».

J'étais impressionné par les pouvoirs magiques de cet homme, qui parvenait même à ouvrir des portes sans les toucher, ou se rendre invisible. Je voulais aussi ces pouvoirs, car je savais que cela me rendrait encore plus efficace et personne ne pourrait m'attraper lors de mes opérations.

C'est ainsi qu'à l'âge de 18 ans et demi je devins membre de la secte dénommée « **La Voie Sacrée** ». Mon initiation dans la « **VS** » se passa dans une chambre sacrée minutieusement préparée et habituellement utilisée par « le magicien » que je commençais à fréquenter avec régularité.

Psaume 1 : 1 « heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs, et qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs. »

Pour m'initier, il utilisa de la cendre de feu pour tracer sur le sol un cercle, il versa au milieu du cercle un amas de poudre de charbon, ensuite il me demanda d'entrer dans le cercle. Il alluma autour du cercle dix (10) bougies rouges et proféra des paroles de confession que je devais répéter plusieurs fois après lui. Une fois l'initiation terminée, il me dit que j'étais devenu membre de « la Voie Sacrée » et que désormais je devrais régulièrement respecter les consignes du grand « maître » avant d'effectuer des opérations. Il me rassura que je deviendrais la terreur des agents des forces de l'ordre, et que toutes mes opérations iront de succès en succès.

EGARE JE DEVINS UNE SOURCE D'EGAREMENT

« Mais les hommes imposteurs et méchants avanceront toujours plus dans le mal égarant les autres et s'égarant eux-mêmes » 2 Tim. 3 : 13.

Plus je servais le « maître » de la secte « **la Voie Sacrée** », plus je devais faire des sacrifices qui servaient à renforcer mon pouvoir et ma célébrité. Comme sacrifice, je procurais à « mon maître » des gains provenant des ressources que je ramenaient des opérations de grand banditisme et en plus de cela je parvenais à captiver des âmes.

Chaque fois que nous préparions un coup, nous entrions dans une période de trois (03) jours de jeûne et de prière. Nous devions faire ce jeûne à sec, sans manger, ni boire pendant le nombre de jours requis. Nous ne devions pas voir la lumière du jour et passions nos journées et nos nuits à faire des proclamations qui servaient à élever l'esprit du mal en nous et nous procurer un sang-froid et une force surnaturelle. Pendant ces trois (03) jours de jeûne, nous devions consommer le maximum de « chanvre indien » qui donnaient l'occasion à « notre maître » de venir nous habiter de sa force et, à la fin du troisième jour de jeûne, chacun devait offrir un sacrifice pour sceller la victoire de ces moments de jeûne et celle de l'opération que nous préparions.

Comme sacrifice, j'avais l'habitude d'acheter des articles (chaussures, bijoux, parfums, vêtements) ensuite j'invoquais sur ces articles l'esprit du mal, l'esprit de Satan et j'allais sur le marché revendre ces articles « Très Très moins chère ». Les personnes qui achetaient ces articles et qui n'étaient pas couvertes « de l'esprit de Dieu » étaient immédiatement domptés et couverts des puissances maléfiques, qui les amenaient à mener une vie de rébellion, une vie de désobéissance totale à Dieu. C'est ainsi que nous gagnions des âmes pour Satan.

D'autres membres de la même secte que moi usaient d'autres stratégies pour obtenir les âmes qu'ils présentaient en sacrifice au « maître ». Ceux-ci prenaient l'argent de nos opérations qu'ils vouaient à Satan par des incantations afin d'y invoquer le mauvais esprit ; ensuite ils allaient offrir gratuitement des boissons et des cadeaux aux personnes qui les entourent, cette stratégie leur permettait également de capturer les âmes sensibles et non protégées.

DEvenu Général de la PAC

En tant que chef de gang, j'enseignais à plusieurs jeunes les voies du grand banditisme et les entraînaient également dans les opérations maléfiques avec moi. Plus je le faisais, plus je gagnais en statut et en gloire.

Dans le souci d'étendre mon gang, j'avais entendu parler d'un trafiquant d'arme et je me mis à préparer un coup pour voler ses armes. C'est alors qu'après une bonne préparation maléfique, je me rendis vers ce trafiquant et je réussis à m'accaparer de toutes ses armes. La renommée de notre bande s'accrut dans la localité de Melong et ses environs au point où les forces de l'ordre se mirent à nos trousses ; plus j'étais recherché, plus je me performais dans la criminalité. Une fois de retour de cette opération, je reçus le grade de « **Général de la PAC** ».

Ma renommée se répandait progressivement sur l'étendue du territoire national au point où la peur terrorisait les populations à mon passage. Je me croyais de plus en plus invincible, inégalable et je devenais de plus en plus riche, dans la mesure où l'argent des multiples opérations continuait sans limite à entrer dans les caisses de la bande. Je devenais la terreur des populations et mes pouvoirs maléfiques marchaient tellement que je n'avais plus besoin de me cacher pour effectuer certaines de mes sales opérations. J'étais parvenu avant mes 22 ans à imposer dans la ville de Melong « **mon droit de veto** ». Bien que recherché par les forces de l'ordre, je continuais aisément à réussir mes coups et à gagner davantage de personnes pour augmenter la bande. Je ne reculai devant rien, car revêtu de pouvoirs maléfiques et de gros moyens financiers, je méprisais tout le monde étant convaincu que personne ne pouvait rien contre moi. Je m'étais enorgueilli au point où je méprisais même mon « maître » me faisant moi-même maître en face de la grande équipe qui était sous mon commandement.

LA DEFAITE DU GRAND GENERAL

Selon le livre de *Proverbes 24 : 20* « *Mais il n'y a pas d'avenir pour celui qui fait du mal, la lampe des méchants s'éteint* »

Ezéchiel 28 : 17-18 « *Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat, je te jette par terre, je te livre en spectacle aux rois. Par la multitude de tes iniquités, par l'injustice de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires, je fais sortir de toi un feu qui te dévore, je te réduis en cendre sur la terre aux yeux de tous ceux qui te regardent. Toux ceux qui te*

connaissent parmi les peuples sont dans la stupeur à cause de toi, tu es réduit au néant, tu ne seras plus à jamais. »

Le jargon populaire qui dit « **99 jours pour le voleur, et un seul jour pour le grand patron** » prit effet dans ma vie dans la nuit du 15 au 16 octobre 1998 à KEKEM. Moi qui me croyais invincible, intouchable. Je fus saisi au feu de l'action par des forces de l'ordre et cette nuit marqua la fin de mes opérations nocturnes.

Il était à peine 17 heures 30 minutes lorsque quatre (04) de mes éléments et moi quittèrent MELONG pour nous rendre à KEKEM où nous avions planifié un coup de braquage à main armée dans un grand bar dénommé « COCHON BAR » ; il était question pour nous de dévaliser le bar. C'est aux environs de 18 Heures que nous débarquions à KEKEM dans notre point de refuge afin d'y attendre l'heure de l'opération encore appelé « **Heure diable** ». Cette heure qui se situe entre minuit zéro (24h 00) et trois (03) heures est officiellement l'heure des ténèbres où les opérations maléfiques sont au pic de leur effervescence.

C'est à exactement 24h 00 (minuit pile) que nous nous rendîmes au lieu de l'opération munis des armes à feu. Nous commençâmes par couper les câbles électriques pour répandre l'obscurité qui nous permettrait de réussir aisément notre opération.

Nous parvînmes dès notre entrée dans le lieu à maîtriser les occupants y compris quatre (04) gendarmes qui s'y trouvaient. Morts de trouille, ils n'osèrent même pas bouger d'un pouce. Quelques temps après notre arrivée, nous parvînmes sans aucune résistance ni pression à réussir notre coup.

Il était temps pour nous de partir avec notre butin, nous marchions vers les rues du quartier comme des vaillants soldats qui revenaient de guerre avec la victoire dans leur poche, nous avions si bien réussi notre sale besogne, et nous marchions sans aucune crainte ne sachant pas qu'il est écrit :

« La folie de Dieu est plus sage que les hommes et sa faiblesse est plus forte que les hommes » 1 Corinthien 1 : 25

Je ne me doutais pas que Dieu qui est plus fort que moi m'avait tendu une embuscade.

Nous étions arrivés à un coin des rues que nous suivions ; et là, était stationnée une patrouille de gendarmes. Ces derniers n'étaient même pas au courant du coup que nous venions d'accomplir à COCHON BAR ; ils étaient juste là pour faire leur travail. Le calvaire commença en ce lieu pour moi et ce fut une nuit inoubliable, atroce où en quelques instant j'avais vécu le supplice de ma vie. Ces gendarmes n'étaient pas à notre poursuite et rassurez-vous, ils n'auraient même pas souhaité nous croiser sur leur chemin, mais puisque l'heure de Dieu avait sonné pour marquer la fin de cette vie de gangster, lui-même avait donc tout planifié pour mon arrestation.

« Il y a dans le cœur de l'homme beaucoup de projets, mais c'est le dessein de l'Eternel qui s'accomplit » Proverbe 19 : 21

Oui, le dessein de l'Eternel devait s'accomplir dans ma vie à partir de ce soir-là, car ce ne sont pas ces gendarmes apeurés qui nous affrontaient, mais c'est Dieu lui-même qui nous affrontait à travers eux. Des gendarmes face à face avec des braqueurs à mains armées dans une nuit si obscure, il fallait s'attendre à ce que le plus faible y laisse sa peau. Il fallait combattre, ce lieu se transforma immédiatement à un champ de tir. C'était similaire à la bataille des philistins face au peuple d'Israël. Face à ces gendarmes ; j'intimai l'ordre à mes éléments de s'enfuir pour me laisser faire la peau à ces bon à rien. J'étais en ce moment assimilable à Goliath qui avait exigé de lutter tout seul pour son peuple, car je comptais comme d'habitude sur mes pouvoirs maléfiques et toute la force que ces esprits me procuraient.

Malheureusement pour moi qu'il y avait ce soir-là un « David » dans le camp adverse. Ce minuscule gendarme, un petit de rien du tout, avait réussi à me résister alors que tous mes quatre éléments avaient pris la fuite. J'étais là, seul, face à ce maigrichon gendarme que Dieu avait choisi pour me neutraliser. Il me flingua une balle dans la jambe gauche et m'immobilisa ; je ne parvenais plus à bouger et la douleur était atroce. Seul face à mon destin, j'étais enfin pris au piège. Je connus ce soir un calvaire jamais vécu.

Aujourd'hui, je rends infiniment grâce à Dieu d'avoir permis que cette balle n'atteigne que ma jambe gauche, elle m'aurait atteint sur une autre partie plus sensible que je serais déjà mort, cependant, puisque les « **plans de Dieu sont insondables** » il avait lui-même localiser ma jambe gauche car il a encore pour moi « **des plans de bonheur et non des plans de malheur pour me conduire vers une fin inattendue** »

Aussi savait-il qu'en occasionnant ma chute, il réussirait à dissoudre la bande « **je frapperai le berger et les brebis du troupeau se disperseront** » Mathieu 26 : 31

Ce n'était pas le bon berger, ce n'était non plus le bon troupeau, mais dans tous les cas cette parole de l'écriture est certaine, tant valable pour Christ qui est le bon berger que pour tous les leaders de groupe.

Sous la force du dernier souffle, je lâchais incessamment les balles de mon fusil et le gendarme en question prit fuite. Je restai là, immobile pendant des heures gisant dans mon sang qui coulait telle une fontaine. Pour récupérer ma force je fis appel à l'esprit maléfique. A cet instant, J'invoquai « **ALEAMBAMBOURG** » l'esprit des situations difficiles qui, vint apaiser toutes mes douleurs ; je parvins ensuite à me relever et à sortir de la ville avant le levé du jour.

Arrivé à la maison, je pensais avoir une fois de plus réussi à m'en tirer, cependant, je ne savais pas que Dieu avait vraiment décidé d'en finir avec ma sale vie.

Tôt le matin, DIEUDONNE, mon frère aîné décida de me conduire dans un centre hospitalier de MELONG précisément dans la localité de BOUROUKOU où j'avais commencé cette haute vie de gangster.

C'est en ce lieu que mon frère et moi furent appréhendés par la population et livrés aux gendarmes de la brigade de MELONG ; il était environ 13 Heures quand j'arrivais à la brigade de MELONG attaché comme un fagot de bois. Conduit à la brigade, toute la population accourait pour confirmer mon arrestation. Et OUI ! j'étais bel et bien dans les filets des gendarmes qui fêtaient leur triomphe. Toute la ville était dans l'agitation, des photographes par ci par là pour filmer l'arrestation du Grand Général.

En outre, penser que je pouvais à nouveau m'évader faisait peur à certains. Seul le commandant de brigade, M. EKWA Victor qui confiant en lui, restait indifférent. C'était sa première victoire en tant que commandant à la brigade de Melong. Il fit toutes sortes d'incantations pour anéantir les pouvoirs maléfiques qui m'habitaient et me maintenir enchaîné dans la cellule jusqu'au 19 Octobre 1998.

Lorsque je fus déféré au parquet de Nkongsamba et mis sur mandat de dépôt, cette fois était la dernière et je ne pouvais plus m'échapper. Mon frère avait fini par subir les dégâts de mes forfaits, car lui et moi avions été incarcérés parce que nous étions appréhendés alors qu'il m'accompagnait pour mes soins au centre de santé. C'était ainsi un mandat d'arrêt de Dieu ; pour me conduire vers ma voie de salut. Mais j'étais encore à cet instant loin de comprendre cela.

« J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut que je les amène, elles entendront ma voie, il y aura un seul troupeau et un seul berger » Jean 10 : 16

Sans me douter de quoique ce soit, je faisais partie de ce troupeau dont parlait le Seigneur Jésus, il dit encore « *le fils de l'homme est venu chercher et sauvé ce qui était perdu* » Luc 19 : 16

LES PLANS DE DIEU

Dieu avait un plan dont j'ignorais du dénouement. Il commença d'abord par travailler mon brisement ; pendant longtemps Satan avait réussi à me rendre orgueilleux, il avait suffisamment développé mon assurance que je me croyais invincible. Etant là, sous mes chaînes au parquet de Nkongsamba, j'avais toujours la sensation que quelque chose se produirait et que je finirais par m'en sortir comme c'était le cas dans le passé.

Le premier plan de Dieu était de me briser par de nombreuses souffrances et tortures ; mais Satan m'avait assez mûri pour supporter tout cela.

Mon incarcération fut prononcée et je devais être transféré dans la prison de Nkongsamba. Une fois parvenu là-bas, je fus immédiatement placé sur chaîne et haute surveillance dans la Cellule disciplinaire.

Quelques semaines plus tard, exactement le 03 Novembre 1998, certains de mes complices furent, eux aussi, transférés et mis avec moi dans cette Cellule disciplinaire. Cette nouvelle rencontre nous permit de conspirer des idées d'évasion.

Nous avons réussi quelques jours après leur arrivée à rentrer en possession d'une lame de scie. Nous avons l'intention de nous en servir pour couper les chaînes qui avaient été placées sur moi pour ensuite agresser les geôliers au moment où ils viendront nous servir notre ration alimentaire, puis de nous évader.

Malheureusement pour nous, le regard de Dieu était véritablement fixé sur nous, il avait d'autres plans pour ma vie et faisait toujours échouer les nôtres. Avant même que nous ne puissions mettre à exécution notre plan d'évasion, les éléments de garde de la prison avaient déjà détecté notre plan et mirent fin à cela.

Je commençais à me sentir un peu abattu, moi qui n'avais pas l'habitude d'échouer mes coups. Je commençai alors à me poser des questions par rapport à cette série d'échec que j'expérimentais.

Une fois que notre plan d'évasion fut décelé, nous fûmes soumis à des tortures intenses. Moi qui étais particulièrement perçu comme le poison de la bande, je fus traité avec toute la rigueur des gardes prisonniers. Il n'était pas question pour eux, de me laisser continuer à monter ces idées d'évasion. Ils étaient décidés à me faire donner des leçons pour que je parvienne à céder et oublier mes projets de rébellion. J'étais tellement résistant et déterminé que le régisseur finit par ordonner que ma vie soit ôtée si possible. Cependant, cette décision du régisseur ne s'accordait pas au plan de Dieu pour ma vie.

Après six (06) mois, le régisseur ordonna qu'on nous sorte du bloc de la cellule disciplinaire tous les matins pour que nous puissions prendre de l'air au couloir.

PREMIER CONTACT AVEC LE MESSAGE DE LA BIBLE

C'est là, au couloir de la cellule disciplinaire que j'ai reçu pour la première fois des mains d'un autre détenu, le nommé **Ambassa**, une bible ; « **c'était alors le don précieux qui commença à changer ma vie** ». Je ne connaissais pas ce détenu avant, mais son geste à mon endroit me toucha énormément le cœur.

Dans mes nombreux moments d'oisiveté, je me mis à lire cette bible ; et pour la première fois, je pu la lire de la genèse à apocalypse. Je ne comprenais pas grand-chose des textes que je lisais, mais

pour faire passer le temps, je lisais chaque jour autant de pages que possible. Lorsque je fus parvenu au nouveau testament, j'avoue que je fus immensément touché par l'histoire de la passion de Jésus.

Aussi vrai que je ne tirais vraiment aucune leçon particulière de cette passion du Christ, je fus simplement saisi par une forte compassion et j'eus pitié de cet homme en voyant tout ce qu'il avait enduré alors qu'il était innocent. Une fois fatigué de lire le même livre chaque jour, je me mis à le déchirer page après page chaque jour jusqu'à la dernière.

ENCORE UNE DERIVE

Quelques temps plus tard, je fus libéré de la Cellule Disciplinaire et l'on me conduisit dans une cellule ordinaire, tout en maintenant fixé sur moi, les chaînes qui me joignais à l'un de mes complices de la bande que j'avais longtemps commandé.

Mes complices et moi venions juste de sortir de la Cellule disciplinaire, mais aucun de nous n'avait renoncé à ce projet d'évasion. Nous voulions couper les chaînes qui nous liaient, mais cette fois-ci il fallait le faire en évitant que l'on le constate. Chaque jour, nous prenions la peine de tailler ces maudites chaînes du mieux que nous pouvions ; mais avant que nous ne puissions en finir, l'on décida de les enlever sans toutefois constater qu'elles avaient été blessées et qu'elles étaient prêtes à rompre.

Je pensais alors que cet acte de retrait des chaînes était ainsi une occasion que mon maître me donnait pour enfin parvenir à m'échapper de cette prison de Nkongsamba. Je pensais alors que maintenant, il fallait agir très rapidement sans perdre aucun instant. Je réussis facilement à former un gang avec tous les prisonniers les plus dangereux de la prison, tout en redistribuant les rôles devant nous permettre de réussir notre projet d'évasion. Il fallait nous libérer et libérer tous les autres prisonniers si possible.

Notre plan visait à détruire le mur de la cellule des mineurs afin d'ouvrir ensuite une porte qui permettra l'évasion du plus grand nombre de prisonniers.

Le jour fixé pour notre coup arriva enfin, je pris un temps de faire mes prières habituelles pour confier la mission à mon « maître » et c'est aux environs de 16 Heures de cette journée du 14 août 1999, alors qu'il pleuvait légèrement, que toute l'équipe de ma dangereuse bande constituée en prison s'était rendue dans la cellule des mineurs et avait commencé à détruire le mur localisé.

J'étais confiant que tout se passera bien, on dirait d'ailleurs qu'après la prière que j'avais faite, « le maître que je servais » avait relâché ses pouvoirs maléfiques pour inoptiser les gardiens des prisons, car personne d'entre eux ne réagissait. C'est alors que j'ordonnai, dans la rage de voir tout le monde libéré, de frapper le mur avec force. Mes complices obéissaient et cognaient le mur avec toutes leurs énergies. Je parvenais à motiver ma troupe et les faire agir sans avoir peur de personne.

On cognait si fort que toute la prison se mit dans une grande agitation. Tout le monde attendait anxieusement que la porte finisse par s'ouvrir pour s'enfuir. Mais une fois de plus Hélas !

« Les projets que forme le cœur dépendent de l'homme, mais la réponse que donne la bouche vient de l'Eternel » *Proverbes 16 : 1*

Dieu permit alors à cet instant que les gardiens de prisons soient alertés, sûrement par les bruits que faisaient ces coups sur le mur. La pierre que nous utilisions pour assommer des coups sur le mur finit par s'échapper de nos mains pour tomber de l'autre côté du mur en laissant juste un léger trou qui n'aurait pas pu permettre que nous puissions sortir.

Maintenant que les gardiens de prisons sont tous alertés, il devient difficile de continuer. Tous mes complices commencent à jeter l'éponge. Nous sommes informés que les gardiens de prisons viennent, en très grand nombre, d'encercler les alentours de la prison pour empêcher que nous ne parvenions à la fin de notre mission. Tous mes complices et les autres détenus qui étaient là, prêts à profiter de cette occasion commencent à reculer, mais moi, je refuse de signer forfait. C'est alors qu'une idée inspirée par « mon maître » me surgit à l'esprit. Oui ! j'ai un dernier plan.

Je me dirige rapidement dans la cellule n°8 et là, je dégage le toit de la cellule, et hop ! me voilà au-dessus de la toiture face aux gardiens qui, les armes tendues vers moi me somment de rentrer à l'intérieur. Mais ils sont fous disais-je ! je refuse alors d'obtempérer, puis je ressens une force qui me projette devant ces gardiens qui, pris de peur se sont enfuis devant moi.

Encore une fois de plus, Dieu me saisissait et ne voulait pas que je parvienne à mes fins, alors je ne pus aller plus loin que je le croyais, parce que la population aux environs me stoppa net dans ma course. Là encore, je m'en suis tiré vivant malgré la colère et la rage des populations. L'intervention du Tout Puissant préserva mon âme de la mort malgré toutes les bastonnades de ces derniers.

Je fus encore une fois de plus enchaîné et placé pendant six mois dans la cellule disciplinaire, quelques temps après que je sois enfermé dans cette cellule, exactement le 12 avril 2000 ; mon frère fut finalement libéré. Après environ 18 mois d'incarcération alors qu'il était innocent, il avait fini par achever auprès de moi sa merveilleuse mission ; car il ne cessa d'être pour moi un soutien moral. Depuis sa sortie, alors que je n'avais que 24 ans, je commençais alors à me maîtriser et à chercher à me détourner de mes mauvaises intentions d'évasion que je nourrissais constamment en moi.

MES PREMIERS PAS AU SEIN D'UNE COMMUNAUTE CHRETIENNE

Après la sortie de mon frère, je pris la décision d'intégrer la communauté protestante de la prison. Les membres de cette communauté avaient l'habitude de faire une collecte de 100 F tous les jeudis, celle-ci était donnée à l'un des frères au choix pour l'encourager à initier des activités qui pourraient lui produire des revenus et mieux occuper son temps en prison. Je choisis de démissionner

de cette communauté après avoir reçu ma part de contribution, car jusqu'à lors je n'avais rien compris de la vie chrétienne et je ne voulais plus continuer à contribuer pour les autres.

Le peu de temps que j'avais mis dans la communauté m'avait permis de recevoir beaucoup de documents des frères qui m'encourageaient dans ma nouvelle vie et je finis par vendre tous ces documents quand j'eus besoin d'argent.

« La lumière est venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière parce que leurs œuvres étaient mauvaises » Jean 3 : 19

Mon cœur était complètement déconnecté des voies du Seigneur, bien que j'essayais de faire le pas pour m'abandonner à lui, je n'y parvenais pas, car mon ancienne vie m'enveloppait plus que tout autre chose. Toutefois, en dépit de mon incapacité à comprendre que Dieu voulait dans cette prison que je parvienne au changement, il ne s'arrêtait pas de disposer des personnes pour m'exhorter et m'éclairer.

UN PREMIER GUIDE SPIRITUEL

Yves était un jeune qui avait été injustement incarcéré pour motif de recel et transféré à la prison de Nkongsamba au milieu des véritables gangsters comme moi. Il prenait plaisir en longueur de journée de m'expliquer le réel sens des paroles que j'avais lu dans la bible. Il est vrai qu'avant je lisais la bible, mais juste comme un roman. Je pus pour la première fois comprendre que la bible était « un réel message de Dieu » envoyé à travers les hommes pour nous rapprocher de lui. Grâce aux exhortations de Yves j'avais commencé pour une fois dans ma vie à avoir du regret pour tous les actes que j'avais commis, pour la mauvaise vie que j'avais menée. Je ne pus vraiment me repentir complètement de mes mauvaises œuvres, Yves et moi n'avons pu continuer le suivi spirituel ; car il fut libéré quelques temps après.

« Celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux entend la parole et la reçoit aussitôt avec joie, mais il n'a pas de racine en lui-même, il manque de persistance et dès que survient une tribulation ou une persécution à cause de la parole, il y trouve une occasion de chute. » Luc 13 : 20-21

Après la libération de Yves, je fis retour à la case départ sans aucun souci. En plus des multiples péchés que je commettais déjà quotidiennement, je fus tenté de me livrer à l'homosexualité.

« Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans lieux arides pour chercher du repos, n'en trouvant point, il dit : je reviendrai dans la maison d'où je suis sorti, quand il arrive, il la trouve balayé et orné, alors il s'en va, il prend sept autres esprits plus méchants que lui, ils entrent dans la maison, s'y établissent et la dernière condition de cet homme est pire que la première. » Luc 11 : 24-26

Face à cette idée diabolique, Dieu disposa mes amis de cellule qui ont usé de toutes leurs énergies pour m'ôter cette pensée du cœur, ils me conseillaient et m'insultaient parfois publiquement ; cela me faisait honte et je les en voulais en même temps.

Après 03 ans de vie dans la cellule de Nkongsamba, je fus transféré à la Prison centrale de Bafoussam.

MON TRANSFERT A LA PRISON CENTRALE DE BAFOUSSAM

Le 17 Avril 2001, alors je comptais déjà mes 25 ans sur terre, on me conduisit à la prison centrale de Bafoussam où je devais comparaître devant le tribunal militaire. Là aussi, j'ai choisi d'adhérer à la communauté protestante, mais c'était juste parce que je voulais être plus libre de circuler dans la prison sous le couvert de la communauté, un moyen de me cacher pour mieux traiter mes mauvaises affaires.

Mon activité principale dans la prison principale de Bafoussam était le vol et à chaque fois qu'on m'attrapait, on me soumettait à la bastonnade. Nul n'eût été la grâce de Dieu qui avait des plans de libération définitive pour moi, je ne m'en serais pas sorti vivant des bastonnades que je recevais régulièrement pour les multiples cas de vol en pleine cellule.

14 mois après mon arrivée à la prison centrale de Bafoussam, alors que j'avais déjà 26 ans, le tribunal militaire de Bafoussam se déclara incompétent pour trancher mon jugement alors que j'étais bel et bien arrêté pour délit de braquage à main armée et que c'était effectivement dans les compétences d'un tribunal militaire de juger les cas pareils, je fus alors une fois de plus transféré, cette fois-ci au tribunal de grande instance de Bafang.

C'est exactement le 19 Juin 2002 que je fus transféré dans cette prison de Bafang et mon parcours me permet aujourd'hui de comprendre que tous ces périples étaient effectivement dans l'orchestration des plans de Dieu qui me préparait progressivement au brisement réel.

04 ans après mon arrestation à BOUROUKOU, je n'avais pas toujours reçu ma sentence finale et pourtant je devais errer de prisons en prisons. Toute cette machinerie me frustrait énormément et me brisait en même temps, car je finissais petit à petit par remettre mes forces et puissances en question.

Dieu avait voulu que l'on me transfère dans la ville de Bafang que je ne connaissais pas et n'aimais pas du tout, cette prison qui est la plus petite de celles que j'avais connues m'énervait et je finis pourtant par y trouver ce que Dieu préparait pour moi depuis tant d'années.

CE QUE JE REDOUTAIS LE PLUS

Après tant d'années déjà passées en prison, l'on finit par trouver dans le tribunal de grande instance de Bafang, des juges qui avaient les compétences requises pour trancher mon affaire. Après avoir examiné de fond en comble mon dossier et ceux-ci s'étaient finalement prononcés.

C'est exactement le 11 décembre 2002 (04 ans après mon arrestation) que ma sentence fut prononcée. Comme un électrochoc, le son de la voie de ce juge résonne encore dans mon cœur lorsque j'y pense « **Coupable et condamné à la peine de mort** » avait-il déclaré.

Telle était après 04 ans déjà passés en prison, la sentence qui venait d'être prononcée sur moi. Pour une fois de ma vie je sentis toutes les forces me lâcher. J'étais abasourdi, confus et dépouillé de toute capacité à broncher. Mon monde s'écroulait là, dans ce tribunal. Je me demandais ce que devenait le Tout Puissant CLAUDE MBEH ISSOH ?

Dieu me pressait telle une orange, il avait vraiment l'intention de me briser et de me faire admettre qu'en fin de compte je ne suis qu'un être humain, si faillible et éphémère. Eh bien ! face à cette sentence, je me sentais progressivement vaincu et anéanti.

A l'écoute de cette mauvaise nouvelle, je me suis posé toutes les questions du monde et chacune d'elles restait sans réponse. Devais-je passer le restant de ma vie dans les maudites cellules de cette prison de Bafang que je détestais tant ? comment devais-je vivre pendant tout ce temps-là ? que deviendra ma vie ? N'aurai-je donc jamais la possibilité de vivre en toute liberté le bonheur d'une vie de famille normale comme tout le monde ? je me demandais à cet instant dans quoi je m'étais fourré ?

Je n'arrivais pas à croire que les juges aient choisi de faire peser sur moi une peine si lourde, je pensais que cette sentence était un peu injuste, il est vrai que j'avais commis beaucoup d'exactions, mais de là à me flanquer une condamnation à mort ! j'en étais véritablement abasourdi.

J'estimais que cette condamnation était un peu abusive, dans la mesure où je n'avais jamais tué quelqu'un, malgré l'utilisation constante des armes à feu. Toutefois, je ressentais encore plus de peine pour **TOYOU Victor**, ce jeune qui m'avait dénoncé et que j'avais moi aussi, par simple vengeance, cité lors des enquêtes préliminaires. Je l'avais pointé du doigt en déclarant avec insistance qu'il faisait parti de ma bande alors que je ne le connaissais nulle part avant ces événements. J'avais cité ce jeune en épargnant mes véritables complices. Je ressentais vraiment des remords au moment de la proclamation de cette sentence, car cet innocent payait juste le prix de mon désir de vengeance.

J'avais tellement le dégoût de la vie que je pensais continuellement à me suicider, je ne voyais plus la raison de mon existence ici-bas. Dieu ne permit jamais de mettre ces pensées suicidaires en exécution, surtout qu'il préparait pour ma vie un plan que j'étais loin de m'imaginer.

Condamné à mort, constamment enchaîné même dans les murs des cellules, mais surtout placé sous haute surveillance. Qu'est-ce qu'il y avait de plus, pour décrire la lourdeur de mon cas. Un cas complètement désespéré, au point où j'avais perdu l'estime de tous mes proches, ceux-ci n'espéraient plus de mon cas.

Au milieu de tout ce gouffre psychologique dans lequel je me trouvais, je reçus les élans de consolations du procureur audiencier de ce jour, le magistrat Guy Serges MESSANGA. Celui-ci me rendait régulièrement visite et me rassurait que j'avais été victime d'une erreur judiciaire et que la cour d'appel finira par revenir sur cette lourde décision judiciaire qui avait été prononcée sur mon dossier. Il me réconfortait en me rassurant qu'il avait interjeté un appel en notre faveur et le dossier refera certainement surface pour que justice soit effectivement faite.

Je ne cessais d'être constamment en état de culpabilité pour le cas de TOYOU Victor qui avait déjà purgé 15 années de sa vie dans une prison par mes fausses accusations, alors qu'il était complètement innocent.

D'après les paroles rassurantes et réconfortantes du Magistrat qui nous assistait régulièrement, je repris espoir qu'un jour peut-être tout sera revu et que nous pourrions être enfin libérés.

L'HEURE DE DIEU SONNA DANS MON CŒUR

La prison de Bafang n'accueillait que la communauté chrétienne ; ce qui était différent dans les autres prisons où j'étais passé. Dieu se servit alors des chrétiennes de cette communauté qui venaient constamment aider les détenus à vivre leur vie de foi avec Christ.

Huit jours après que ma sentence eût été prononcée, exactement le 19 décembre 2002, ces chrétiennes de la communauté catholique organisèrent une fête et décidèrent de m'impliquer dans la présentation d'une pièce théâtrale. J'avais déjà eu à participer à une pièce théâtrale tirée des évangiles qui parlaient sur la naissance de Jésus-Christ. Je fis une très belle prestation ce jour-là, mais les multiples chaînes que j'avais au pied effrayaient les invités qui ne cessaient de me jeter des regards terrifiés.

Après cette soirée, certains frères m'exhortèrent à regagner la communauté en me disant que j'avais le talent et que j'étais capable d'être d'une grande utilité entre les mains de Dieu. Moi par contre je me jugeais tellement indigne et incapable de servir le Dieu dont ils me parlaient. Tout ce que ces chrétiens me disaient pour m'encourager sonnaient à mes oreilles comme du vent ; cependant pour une fois, je ressentais dans mon être intérieur une véritable envie, une démangeaison d'écouter

la parole de vérité. Je crois que l'heure de Dieu avait sonné et il me faisait déjà petit à petit m'attacher à sa parole.

UNE PREMIERE SŒUR EN CHRIST

Sr Berthe NOZIE, avait été déléguée par l'Aumônier Catholique pour enseigner les chants religieux dans la prison de Bafang. Celle-ci venait tous les lundis et elle faisait son œuvre avec une telle dévotion que j'en fus fortement attiré. Elle chantait merveilleusement bien au point où je finis par être séduit à la fois par sa voix et par sa beauté. Sa présence dans l'enceinte de la prison me déconcertait au point où quelque soit ce que je faisais, je me faisais le plaisir d'arrêter pour aller l'admirer. J'étais arrivé au point où je prenais plaisir à lorgner entre ses jambes dans l'espoir de pouvoir voir un bout de son slip. Un jour elle remarqua mes faits et gestes et comprit quelles étaient mes intentions. A ma grande surprise, elle m'invita à m'asseoir devant au premier banc, comme pour me permettre de mieux voir de près ce que j'avais l'habitude de lorgner à distance.

Un peu fier de cette place qu'elle m'invita à prendre, je pris place au premier banc et ce jour elle nous enseigna deux (02) chansons qui sont les suivantes :

Refrain 1 :

Venez à lui,

Il est la source d'eau, le bonheur

Il est la source d'eau, la paix du cœur

1. Longtemps, longtemps je l'ai cherché, mais ne l'ai jamais trouvé
Mon cœur est las, ma vie gâchée pour trouver la vérité
2. Mais aujourd'hui, ma vie a changé
Jésus-Christ l'a transformé
Je veux chanter et proclamer
Que Dieu aussi veut t'aimer.

Refrain 2 :

Que vive mon âme à te louer,

Tu as posé une lampe, une lumière sur ma route,

Ta parole seigneur, ta parole seigneur.

Ce premier chant me toucha particulièrement et à la fin de la séance, je décidai d'aborder la Sr Berthe pour la saluer et lui faire savoir que j'avais aimé les chants. A ma grande surprise, elle inclina vers moi une attention particulière et me posa très gentiment beaucoup de questions sur moi, elle me donna l'impression qu'elle s'intéressait à la sentence de condamnation à mort dont je lui avais parlé et aussi aux chaînes que je portais sur mes pieds. Elle me parla ensuite très amoureusement de Jésus-Christ, qui est la source d'eau, le bonheur, et la paix du cœur.

J'eus un réel électrochoc dans mon cœur, car depuis que j'étais en prison, aucune femme ne s'était montrée si gentille avec moi et ne s'était d'ailleurs intéressée à me parler, surtout que je faisais vraiment peur à tout le monde. J'étais très content d'avoir trouvé une, qui prenait le temps de dialoguer avec moi, sans panique à la vue de mes chaînes au pied. Petit à petit, celle dont je croyais être amoureux est devenue ma maman, mon amie, ma confidente et surtout ma toute première sœur en Christ.

Aujourd'hui je suis devenu un très grand maître de chant grâce à maman Berthe qui me soutient encore jusqu'aujourd'hui. Maman Berthe est le charme que Dieu utilisa pour me rapprocher davantage de lui.

Merci Maman Berthe, Que Dieu te bénisse !

UNE MAMAN EXCEPTIONNELLE

Je vous le dis en vérité dit Jésus : « *il n'est personne qui ayant quitté, à cause de la bonne nouvelle, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou ses enfants, ou ses terres, ne reçoive au centuple présentement dans ce siècle des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants et des terres avec des persécutions et dans le siècle à venir, la vie éternelle.* » *Mc 10 : 29-30.*

Je suis content d'avoir fait la rencontre de la chaleureuse Sr en Christ **Hildegarde de Jésus**, Une dame exceptionnelle, un véritable ange de Dieu qui correspondait tant à ce verset ci-dessus.

La Sr Hildegarde de Jésus avait quitté son Rwanda natale pour venir ici servir Jésus-Christ qu'elle aimait tant. J'en parle aujourd'hui avec des larmes dans les yeux, car elle n'est plus de ce monde.

Je garde en souvenir de toutes ses attentions à mon égard, et je lui dois toute ma reconnaissance et toute ma vie dans le Seigneur.

La Sr Rwandaise était très humble, simple, aimable, miséricordieuse et accueillante. Je n'oublierai jamais les premières paroles qu'elle échangea avec moi. Elle me demanda :

- pourquoi portes-tu des chaînes ? Je lui répondis
- J'ai été condamné à mort.

- As-tu tué quelqu'un ? répliqua-t-elle étant stupéfaite de ce qu'un jeune garçon comme moi soit condamné à une peine de mort. Puis elle me dit
- Prends courage, Jésus t'aime et il te tend la main, il attend de toi un retour d'amour et je te rassure qu'il peut te sauver.

L'assurance qu'elle transmettait à travers ces paroles me brisa le cœur et elle ne cessait de me rappeler ces mêmes paroles.

Malgré son âge déjà avancé, La Sr Hildegarde de Jésus se faisait tellement de peine pour venir en prison nous rendre visite au moins deux fois par semaine. J'en étais tellement ému, d'autant plus qu'elle s'arrangeait toujours à nous apporter un paquet de beignet. Son humilité et sa générosité m'attira et je finis par vraiment m'attacher à elle. Elle m'aimait comme son propre fils et je pouvais percevoir les inclinaisons de faveur et de privilège qu'elle portait à mon égard.

Grâce à elle, je me fis inscrire en début d'année 2003 dans la communauté catholique, le 16 Janvier de la même année, je fus élu président de ladite communauté.

La Sr Hildegarde fut très contente de ma promotion et m'encouragea à tenir ferme. J'étais pourtant ignorant des affaires chrétiennes et encore plus des rituelles catholiques. Je ne savais pas m'y prendre, ni prononcer toutes les paroles de routine, et j'appréhendais encore mal de le faire en public. Tandis que je me jugeais très indigne pour assumer cette responsabilité, la Sr Hildegarde m'encouragea à résister cette pensée et à cette façon de porter des jugements négatifs sur moi-même. Elle croyait tellement en mes capacités et m'exhortait à croire que c'est Dieu qui m'avait appelé à cette responsabilité. Jusque-là, j'avais honte de confesser Christ et même de me manifester publiquement comme membre de la communauté Chrétienne.

Pour m'aider à avoir plus d'assurance en moi ; elle prenait la peine de me former préalablement sur les enseignements qu'elle m'ordonnait de transmettre aux frères ; et elle prenait l'habitude lors des études bibliques de me charger d'enseigner même lorsque je ne m'étais pas vraiment préparé. Cette approche de Hildegarde me poussa à demeurer constamment dans les préparations des études bibliques et petit à petit, je découvrais ainsi, de nouveaux enseignements dans la parole de Dieu. Elle me mit ensuite en contact avec presque Toutes les communautés des PETITES SŒURS DE JESUS dans le monde entier. Elle me fit connaître dans la famille catholique et j'eus beaucoup de relations qui finirent par me rendre célèbre dans la prison. C'est grâce au soutien de Hildegarde que je pus commencer à m'intéresser aux services et affaires de Dieu.

Je peux vous assurer que jusque-là je servais plus les routines de la religion que Dieu le créateur lui-même.

Le 10 mai 2010, la nouvelle du décès d'Hildegarde arriva dans la prison principale de Bafang tel un ouragan et ce fut pour moi une tristesse indescriptible. Je crois sincèrement qu'elle est partie en me portant dans son cœur. Hildegarde représentait à elle seule, un bonheur immense dont j'avais besoin et pourtant Dieu l'avait appelée à lui. Je l'aime encore et toujours, je crois qu'un jour nous nous reverrons auprès du Seigneur Jésus-Christ dans l'éternité.

UNE AUTRE SECONDE MAMAN

Avec tout le soutien, les conseils et le coaching de Maman Hildegarde que la mort m'avait enlevée, je devenais de plus en plus performant dans mes responsabilités et je m'attachais progressivement à l'étude biblique. Ce poste que je craignais au début commençait véritablement à être l'objet de mon épanouissement.

Maman Antoinette NGANDJUI fait éruption dans ma vie au moment où des contestations au sujet de ma position de président battent le plein au sein de la communauté catholique de la prison principale de Bafang. J'étais secoué à mon poste par l'Ex-président de cette même unité qui estimait que je ne méritais pas d'être en fonction à ce poste. Ce poste regorgeait de plusieurs avantages et je sais que c'est pour les raisons d'appropriation desdits avantages que cet ex-président s'érigait contre ma position.

Contrairement à maman Berthe ou encore la Sr Hildegarde qui venait vers les détenus de la prison pour remplir un devoir missionnaire, Maman Antoinette avait commencé à visiter la prison par pure compassion et par élan de bienfaitrice. Elle venait de Douala où elle vivait et avait été émue par le témoignage de Maman Berthe au sujet de la vie carcérale et des besoins d'affection, et d'encadrement des détenus, celle-ci avait sollicité accompagner cette dernière dans cette noble mission et avait fini par y retrouver tous les repères réels de son bonheur et de ceux des autres.

Arrivée dans une atmosphère de tension et de division dans laquelle l'ex-président usait de son expérience et de son image beaucoup plus acceptable que la mienne pour revendiquer ma démission à ce poste de chef, maman Antoinette assista à la séance de réélection du nouveau bureau qui avait été organisée par maman Berthe.

Au cours du procès, plusieurs accusations s'érigèrent contre moi, l'on m'accusait de continuer de mener une vie de drogue, de jeux de cartes, de trafics illégitimes, de vols, en plus je n'étais ni baptisé, ni confirmé selon les règles fondamentales de l'église catholique et par-dessus tout, je ne connaissais rien aux rituelles de la religion catholique. Tout ceci représentait des arguments qui suffisaient, du point de vue d'une moitié des membres présents à m'exclure de ce poste.

Maman Antoinette s'exprima pour faire comprendre qu'en tant que nouveau converti que j'étais, les uns et les autres devaient me soutenir dans la maturation de mon esprit et devaient

manifeste plus de compassion pour moi, elle m'interpella également en me disant que je devais faire des efforts pour permettre à Christ de m'aider à devenir une meilleure personne. Cette dame qui ne me connaissait pas avant, prit ma défense et m'exhorta à renoncer à ces choses dont j'étais accusé. Bien que toutes ces accusations se rivaient vers moi, elle défendit ma cause pour que je sois maintenu à ce poste de président de la communauté, afin que Dieu puisse disoit-elle, avoir une occasion de me transformer.

Pour m'aider, elle prit sur elle de m'initier et m'assister à développer une vie de prière, elle m'exhortait à apprendre à connaître Dieu, à lui faire confiance et à lui recommander tous mes problèmes. Maman Antoinette nous apprit comment une communauté chrétienne digne de ce nom devait vivre dans l'unité réelle et le soutien réciproque.

Elle m'offrait beaucoup de documents pour m'édifier dans la foi et était toujours disposée à pourvoir à mes besoins tant qu'elle le pouvait. Elle était une réelle maman, toujours souriante, qui savait faire revivre les âmes, même les plus attristés. Hildegarde était partie et m'avait laissé une seconde maman qui s'occupait particulièrement de moi. Elle savait vraiment me comprendre, me soutenir et me chérir. Par sa bonté et son amour, elle devint très vite la maman de tous les détenus qui l'aimaient en retour d'un seul cœur. Cet attachement particulier des détenus à son endroit finit par susciter la jalousie et les persécutions des autres envers elle.

« Car tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés » 2 Tim 3 : 12

Maman Antoinette n'avait été déléguée par personne pour rendre ministère en prison et cela commença à être le motif pour ses persécuteurs qui voulaient l'empêcher de continuer à venir assister les détenus. Elle se trouva obligé de ne plus venir, mais ne cessa pas de soutenir celles des personnes qui étaient restées attachées à elle. Je suis resté jusqu'aujourd'hui en contact avec cette valeureuse dame qui a été une lumière pour ma vie au moment où les choses n'allaient pas bien pour moi.

Grâce à Maman Antoinette j'ai pu apprendre à aimer la vie de prière et à garder la foi face à toutes les circonstances de la vie. J'ai aimé cette maman que Dieu m'a envoyée et je l'aimerai jusqu'à la fin de ma vie. Bien que les hommes ont voulu s'opposer à cette belle œuvre qu'elle faisait auprès des opprimés, des pécheurs, des prisonniers, des affamés, des démunis et des pauvres, je crois que Dieu a pris acte de cette bonne dame et ne l'oubliera jamais dans ce siècle et dans les siècles à venir.

Maman Antoinette, Que Dieu te bénisse !

UNE FEMME AU GRAND CŒUR

L'église catholique avait pris attache avec la prison et envoyait régulièrement selon le besoin « les Sœurs de Jésus » qui était en fait un groupe de femmes dévouées à l'œuvre du seigneur au sein

de l'église catholique. Sr Armelle, une jeune Française en mission évangélique au Cameroun, faisait partie de ce mouvement et venait nous encadrer dans la communauté où j'étais encore président.

Cette jeune dame qui regorgeait de nombreuses vertus réussissait par sa propre vie à transmettre l'évangile. Bien que nos justices représentent une tâche devant Dieu, moi je ne sais quel reproche je pourrais présenter à son endroit parce que je n'ai découvert en elle aucune imperfection.

Sr Armelle m'amena à mieux découvrir la « personne de Dieu ». J'ai compris à travers elle, quel était le véritable sens de l'histoire de l'humanité allant de la création à la rédemption. Elle était très douée dans l'enseignement et insistait énormément pour que le message divin soit compris dans toute sa profondeur.

Elle était à l'écoute de tous ceux qui sollicitaient son attention et compatissait aux souffrances des autres, très accueillante, elle ne faisait acception de personne.

Armelle était plus liée à moi parce que j'étais le président de la communauté. Elle m'enseigna beaucoup de chose que j'ignorais sur la vie de la communauté, sur la vie de responsabilité et dans la relation propre avec Dieu. Elle m'apprit à aimer Dieu comme mon véritable père. Sr Armelle combattait énormément pour que la communauté catholique de la prison ait une place de choix dans le diocèse et elle fit de moi une haute personnalité dans l'église catholique et dans la prison. Cette dame savait m'écouter et me faisait amplement confiance.

Tous les honneurs que je recevais et la popularité que je gagnais en tant que président de la communauté et tout le soutien que j'avais des uns et des autres avaient fait naître en moi un sentiment de supériorité. Je m'étais plu et habitué à tous les avantages afférents, et comme c'est le cas pour tous les puissants de la terre, je me confortais dans les manipulations, les mensonges, la tromperie, la recherche du gain et la luxure.

« Gardez-vous de ceux qui viennent à vous en vêtements de brebis, mais au-dedans, ce sont des loups ravisseurs ». Mt 7 : 15.

Je devenais alors progressivement un faux prophète en vêtement de brebis, un mauvais berger égarant les créatures de Dieu au profit de Satan. Prétendant diriger la maison de Dieu, alors que j'étais un agent de Satan, un ouvrier d'iniquité connaissant la parole de Dieu et me servant d'elle pour égarer les âmes.

« Mais ce n'est pas étonnant puisque Satan lui-même se transforme en ange de lumière et il est évident que ses agents se déguisent en ministres de la justice, mais leur fin sera selon leurs œuvres. » 2 Cor 11 : 14-15

J'étais à la tête d'une communauté où j'apprenais à prier, lire la bible, préparer et diriger des études bibliques, encadrer les activités et les membres de ladite communauté ; mais hélas, je ne

parvenais pas à briser en moi les liens des ténèbres. Cette communauté était plus pour moi comme un refuge pour cacher et couvrir mes mauvaises actions. En dépit de l'amour, l'affection, les soins et le soutien de plusieurs personnes que Dieu avait conduites vers moi, je n'avais pas encore véritablement rompu en moi les liens de l'enfer. Bien que tout le monde me disait, en voyant mon implication dans tous les mouvements de la communauté, qu'un changement s'opérait en moi, je savais en moi-même que j'étais encore loin de Dieu. Je réussissais tellement à masquer ce vide en moi pour ne pas quitter ce poste qui me procurait beaucoup d'avantages.

Depuis 2002 que la sentence de peine de mort fut prononcée et que le Magistrat Guy MESSANGA avait interjeté un appel en notre faveur pour que notre dossier refasse surface, rien n'avait vraiment évolué huit (08) ans après. Malgré tous les moyens mis en jeu pour relancer la procédure judiciaire, tous mes dossiers étaient restés introuvables dans les différents tribunaux où mon cas était passé. La position de président dans la communauté catholique de la prison m'avait tellement occupé que je n'avais même pas pu être submergé par le stress de ce dossier de condamnation qui avait été truffé d'erreur.

Maintenant que Petite Sœur Armelle avait été affectée à Yaoundé, je ressentis un vide. Son départ m'avait complètement déstabilisé, car elle avait été pour moi un réel soutien dans cette œuvre de la communauté. Aussi vrai que je ne parvenais pas à me sentir véritablement en contact réel avec Dieu, à cause des nombreux masques que je réussissais si bien à camoufler, je puis dire que l'absence de la Sr Armelle me faisait perdre courage pour continuer cette œuvre.

La Sr Armelle reste pour moi la grande sœur que j'ai toujours aimée et considérée, je crois que c'est une dame qui est véritablement porteuse du salut de Dieu.

LE VOILE TOMBA

« Les plans de Dieu sont insondables ».

« Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées » Jean 3 :20

J'avais pris l'habitude de cacher ma réelle image aux yeux des hommes, je ne souhaitais pas être mis à nu, mais Dieu qui voit dans le secret devait bel et bien permettre que mes mauvaises œuvres soient mises à nu.

« La nuit est avancée, le jour approche. Dépouillons-nous donc des œuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière ». Romain 13 :12

Parce que le jour de mon salut réel était proche, Dieu ne pouvait plus attendre pour faire sa chirurgie dans mon cœur afin que je puisse définitivement renoncer aux œuvres des ténèbres que je camouflais en moi.

Pour remplacer la Sr Armelle à ses fonctions dans la communauté, on nous avait envoyé la Sr Emma de Jésus.

Emma était complètement différente des autres sœurs et mamans que j'avais connues jusqu'ici. Elle était très difficile, avec un charisme très imposant et une personnalité très rigoureuse. Je ne parvenais pas à me sentir à l'aise avec elle. La sœur Emma avait très vite découvert que je ne menais pas une vie conforme au poste que j'occupais. Je n'étais pas le « président digne de ce nom » et elle ne tarda pas à me faire des remontrances sur ma vie qui n'était pas un réel modèle pour la communauté.

Comparativement aux autres sœurs, Emma n'avait aucun tact pour me dire des choses, elle lâchait des vérités crues sur mon visage et je ne le supportais pas. J'avais aussitôt fait de remarquer qu'elle était très colérique et ne laissait rien passer sans faire des remarques déplacées « comme la plupart de camerounais ».

Je sentais que l'atmosphère devait être très tendue avec elle et je me demandais continuellement si j'allais parvenir au bout de ma mission dans sa compagnie. Les approches de la nouvelle sœur suscitaient en moi, plus du découragement que tout autre chose. Toutes ses vérités si piquantes m'étouffaient et ne m'arrangeaient pas du tout.

« Et ne prenez point part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les » Eph 5 :11

Le 16 Juin 2010, la Sr Emma se trouva obligée de me démettre de mes fonctions. Cette suspension m'humilia. J'étais choqué de perdre mon pouvoir, mes honneurs de président et aussi tous les avantages qui s'y ajoutaient. Je devins triste et mon esprit s'affaissa tellement que les pensées négatives rebondirent en moi.

En l'absence d'une activité comme celle de la gestion de la communauté, je me sentais inutile, déprimant de plus en plus et je finis par réaliser à nouveau que ma vie était prise dans les chaînes de la captivité dans une prison que je détestais tant. J'éprouvais tellement de haine et de rancœur envers cette Sr Emma, et je réfléchissais chaque jour sur ma situation carcérale. Je me disais qu'il fallait que je me sauve, pour moi tout était arrivé au point où je n'avais que deux alternatives, soit je réussissais à me sauver, soit je devais accepter de crever dans la galère de ce geôle si désagréable. Tous mes anciens démons se réveillèrent alors en moi et prirent le contrôle de tout mon être. Le masque tomba et je revins au point de départ.

« Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert et rien de secret qui ne doive être connu » Luc 12 : 2

Je me mis à nouveau à planifier un coup d'évasion avec un groupe que je réussis si facilement à constituer.

J'avais mis Dieu de côté, moi qui avais coordonné pendant sept (07) ans les activités chrétiennes dans la communauté catholique. J'étais tombé si bas que je ne me préoccupais plus de l'impact de ma conspiration dans le cœur de ceux qu'on avait si longtemps encadrés dans la prison. Tout ce qui me préoccupait ici était de m'échapper de ce bas fond, de ce gouffre que mon âme ne supportait plus.

Il est pourtant écrit *« Malheur, dit l'Eternel aux enfants rebelles qui prennent des résolutions sans moi et qui font alliance sans ma volonté pour accumuler péchés sur péchés »*. Es. 30 : 1

Notre coup d'évasion fut une fois de plus un échec, car les geôliers nous attrapèrent et nous fûmes copieusement bastonnés.

Je réalise aujourd'hui que c'est pour moi que Dieu avait envoyé la Sr Emma, et je regrette amèrement mes colères et mes haines envers elle. Il fallait que j'accepte de travailler sur le brisement réel de mon âme et cela ne devait pas se faire hors des cellules de cette prison de Bafang. Emma était cette personne dure de caractère et intransigeante qu'il me fallait pour que je réalise que j'étais encore rempli d'iniquité et surtout d'orgueil.

Je demande à la sœur Emma de me pardonner, peu importe l'endroit où elle se trouve, car grâce à elle je suis aujourd'hui réellement affranchi et délivré de tous les démons qui me tenaient captif.

Après qu'elle eut fini sa mission, elle alla sur Yaoundé et la Sr Armelle revint parmi nous à Bafang.

DE L'EGYPTE A CANAAN

C'est le passage de la souffrance à la délivrance ; de la mort à la vie, de la condamnation au pardon de Dieu en Jésus-Christ.

« Dieu ne désire pas la mort du pécheur, mais il veut qu'il change de conduite et qu'il vive » Ez. 18 : 23

Si Dieu souhaitait la mort du pécheur, je serais mort suite à cette tentative d'évasion échouée. J'ai été mortellement bastonné, enchaîné et placé en cellule disciplinaire. Tous les détenus y compris les gardiens de prison témoignent de la grâce de Dieu pour moi. Tous avaient pensé que je rendrais

l'âme dans la cellule disciplinaire suite aux tortures qui m'étaient infligées, d'autant plus que telle avait été le désir du chargé de discipline qui, de peur que je ne cherche à me venger après, avait tenté plusieurs nuits de m'ôter la vie. Il avait la certitude que je ne pourrais m'en sortir.

« Qui dira qu'une chose arrive, sans que le seigneur l'ait ordonné ? » La. 3 : 37.

Dieu n'avait pas ordonné mon évasion, mais il n'avait pas non plus ordonné ma mort. Je devais vivre, il m'avait préparé à traverser le désert, la mer rouge, et le Jourdain pour me conduire complètement transformé à la terre promise. Je devais subir des tortures, des chaînes, des nuits blanches en Cellule disciplinaire et la suite me réserva une nouvelle vie.

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature, les choses anciennes sont passées, voici toutes choses sont devenues nouvelles » 2 Cor 5 : 17

Lorsque je sortis de la Cellule disciplinaire, j'avais vraiment besoin de soutien, mais je n'en trouvais pas. Parmi ceux qui m'entouraient, personne ne voulait me venir en aide ; seule Maman Berthe gardait envers moi toute l'affection d'autrefois, elle m'offrit quelques vêtements et un pagne pour me couvrir.

Je n'avais plus rien, même pas une brosse à dents. Tous m'avaient rejeté et l'on m'en voulait d'avoir entraîné beaucoup d'enfants dans ce coup.

UN AMI CONTRE TOUS

« Tous les frères du pauvre le haïssent ; combien plus ses amis ne s'éloignent-ils de lui ! il leur adresse des paroles suppliantes, mais ils disparaissent » Pr 19 : 7.

J'étais devenu un être dont tous avaient peur, je cherchais quelqu'un à qui me confier, quelqu'un qui prendrait la peine de m'écouter, mais je n'en ai trouvé aucun. Toutes les autorités pénitenciers me regardaient d'un très mauvais œil. Je m'étais même approché de l'Aumônier catholique de la prison pour me confesser (l'Abbe Roger KAMLO) ; ce dernier me repoussa lui aussi comme un chien.

Au milieu de la solitude que je ressentais, Dieu suscita un jeune homme courageux pour me reconforter et me guider. Mr KAMGAING Jean Hubert, un détenu et responsable d'un groupe de chrétien se leva contre tous pour m'embrasser.

Malgré mes années au poste de président de la communauté Catholique, je n'étais jamais parvenu à intégrer véritablement en moi le fait que Dieu pouvait « me libérer » de cette prison, mais Mr KANGAING finit par me convaincre que Jésus pouvait me libérer mais qu'il fallait que j'apprenne à faire confiance en Dieu, que j'apprenne à ne pas m'inquiéter.

Mr Hubert m'expliqua la nécessité de me débarrasser de tous les objets pernicieux que je gardais encore soigneusement sur moi (des livres, des chaînes, des colliers, des écorces etc...) ; il me conduisit devant l'Aumônier Protestant de la prison, Le Révérend Maurice Emadeu qui, m'écoula très attentivement et m'exhorta à lui remettre tous les objets afin qu'il les brûle. Je remis quelques-uns de ces objets en gardant soigneusement d'autres. Mr Hubert finit par découvrir et me demanda de m'en débarrasser entièrement si je voulais cheminer avec Jésus. Il exposa mon cas à Maman Pauline, une servante du seigneur chargée de rendre ministère à la prison de Bafang. Maman Pauline prit mon cas au sérieux après plusieurs séances de jeûne et de prière, elle me demanda un jour de lui remettre le reste de ces objets si je le voulais bien. J'eus la pleine volonté de les lui remettre, puis elle m'a prêché l'assurance de la délivrance en Jésus-Christ.

Avant, je me moquais bien quand on parlait de « donner sa vie à Jésus-Christ » parce que je pensais que, toute personne qui prie et prêche la parole de Dieu était déjà automatiquement en Jésus-Christ ; pourtant la parole dit : *« N'ajoutez pas foi à tout esprit, mais examinez pour voir s'ils viennent de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde »* 1 Jean 4 :1

Il est encore écrit : *« Si tu confesses de ta bouche le seigneur Jésus et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé, car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'écriture. »* Romain 10 : 9-10.

Enfin je parvins à confesser Christ et à l'accepter comme seigneur et sauveur personnel. Maman Pauline, Gisèle et Caroline étaient les trois sœurs qui rendaient régulièrement ministère en prison. Elles priaient constamment pour ma délivrance complète.

Il n'y a d'état si méprisable ou si méprisé d'où Jésus ne tire les âmes ; non seulement pour les sauver, mais pour en faire ses favoris.

« Il tire de la poussière les drachmes perdues et leur remet leur beauté ». Lorsque je confessai Christ, ma vie changea et le seigneur fit de moi l'un de ses favoris. Je reçus un esprit de force, et de puissance pour dénoncer les ruses du diable et témoigner ce que Christ a fait pour moi. Je bénéficiais des encouragements du frère Hubert qui me suivait de près. A cause de son attachement à moi, on le fit signer un mandat pour ces tentatives d'évasion dont j'étais coupable. A un moment, quand la renommée de mon changement commença à se répandre dans la prison et dans les communautés de l'extérieur, le frère Hubert que j'appelle aussi « mon père » commença à éprouver de la jalousie à mon égard. Notre histoire devint comme celle de Saul et David ; pourtant un jour il m'imposa les mains disant qu'il faut que je croisse et que lui il dimunisse, selon Jean 3 : 30. Mais pour que sa mission en prison ne soit pas vaine, Dieu lui a accordé la libération afin que je saisisse pleinement le ministère auquel il m'appelait.

Après la libération du frère Hubert, je pris les affaires de Dieu en main, annonçant avec assurance ma délivrance et ma nouvelle naissance en Christ. Pour confirmer la parole de Dieu, je devins victime des persécutions, des outrages et des calamités à cause de Christ. Lorsque je voulais me plaindre, je me rappelais qu'il est écrit : « *heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense sera grande dans les cieux.* » Math 5 :11-12

Les relations n'étaient pas agréables avec les gardiens et surtout le chargé des affaires culturelles, car je combattais toutes formes de corruptions ; ainsi, ils interdisaient aux détenus de s'approcher et de prier avec moi. Mais il est écrit : « *Vous serez hais de tous à cause de mon nom, mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin, sera sauvé.* » Math 10 :22

Voyant que je persévèrai malgré eux, beaucoup prenaient peur de moi et disaient que je suis membre d'une secte pernicieuse ; mais ma vie allait de progrès en progrès accomplissant le Psaume 108 :13 qui dit : « **avec Dieu nous ferons des exploits, il écrasera nos ennemis** » ayant remarqué que je ne faisais rien de mal et que j'étais désormais en dehors de tout désordre dans la prison, ils commencèrent à rendre témoignage de mon changement passant des gardiens jusqu'aux détenus.

« Ayez une bonne conduite au milieu des païens afin que là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres et glorifient Dieu au jour où il les visitera. » 1 pierre 2 : 12

Aujourd'hui je suis une nouvelle créature en Jésus et je crois que je suis encore en prison seulement en mission pour Dieu. Je sais que Dieu pourra me faire sortir à tout moment quand j'aurai accompli sa mission. C'est vrai que je m'inquiète si souvent, mais ce n'est qu'une faiblesse charnelle.

Durant tous ces temps, Dieu m'a donné des frères, des sœurs, des mamans, des enfants et une fiancée en Christ.

Tout ce que j'ai écrit est la vérité, c'est mon histoire et Dieu m'est témoin, je ne mens point même si tous les détails ne sont pas si précis, c'est ainsi. Toutes les personnes citées tant bien que mal savent chacune en ce qui la concerne que c'est ça la vérité.

Je voudrais bien faire connaître mon histoire au monde entier, si Dieu le permet et lorsque je serai libéré, je témoignerai de vive voix ce que Dieu a fait pour moi.

Je ne sers plus la religion, mais je sers Christ.

« Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ comme si Dieu exhortait par nous, nous vous en supplions au nom de Christ, soyez réconcilier avec Dieu. »

J'écris ce texte alors que je suis encore détenu à la prison de Bafang (condamné à mort avec plusieurs autres condamnations) ne sachant quand je serai libéré, mais je me sens déjà libre par Christ qui m'a affranchi.

« Si donc le fils vous affranchit, vous serez réellement libres. » Jean 8 : 36

L'HISTOIRE DE MA LIBERATION.

« Si l'Éternel ne bâtit ceux qui bâtissent travaillent en vain » Psaume 127 : 1a

« Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis car lui-même prend soin de vous » 1 pierre 5 : 7

Il est merveilleux de témoigner ce passage de ma libération spirituelle à ma miraculeuse libération physique.

Après mon premier témoignage rendu en 2012, j'ai traversé des épreuves qui m'ont fait douter du salut que Dieu m'a accordé en Jésus-Christ.

Lorsque j'ai reçu Christ, je pensais que ma libération physique suivrait immédiatement, mais la bible dit : « les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées et ses voies ne sont pas nos voies ». Au lieu de ma libération physique, ce sont les condamnations des divers mandats jusqu'alors non jugés qui s'augmentaient et les choses se compliquaient davantage pour moi. Je commençais à me poser des questions qui affaiblissaient ma foi ; mais étant déjà berger du troupeau de Dieu dans la prison, j'étais dans l'obligation de continuer le suivi des âmes qui étaient à ma charge. Je ne comprenais que Dieu permettait toutes ces épreuves pour m'amener à lui faire entièrement confiance ; afin que sa puissance soit manifestée.

Il m'arrivait de céder à la tentation, mais je n'abandonnais pourtant pas, je me relevais toujours parce qu'il y avait désormais quelque chose profondément inscrite en moi qui me rappelait que j'étais un enfant de Dieu. Je me rappelais qu'il est dit dans Mathieu 10 : 22 « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé »

Je n'attendais maintenant que le salut de la fin parce que j'avais perdu tout espoir de sortir un jour de prison.

En 2015 ; une procédure s'est déclenchée en ma faveur concernant le dossier pendant de la peine de mort dont la sentence avait connu une certaine injustice reconnue selon la loi comme une détention abusive. Il était question que ce mandat de la peine de mort soit immédiatement annulé. Après les débats, le procureur de la république avait alors refusé de donner sa réquisition alors que cette annulation devait favoriser ma libération malgré toutes les autres condamnations à mon égard.

Selon les conseils reçus, il fallait monnayer pour avoir suite à une sentence favorable, cette idée de corruption bouleversa toute ma pensée, pourtant je voulais sortir de la prison. Il me fallait donc rassembler de l'argent pour corrompre (tuer le dossier).

Je fis recours à ma famille, je comptais sur le secours de ma maman et de mon frère cadet.

A cause du souci d'argent, je me mis à négliger l'œuvre de Dieu et à compter sur le secours des hommes.

« Maudit soit l'homme qui se confie dans l'homme, qui prend la chair pour appui et qui détourne son cœur de l'Eternel » Jérémie 17 : 5

A cet effet, Dieu permit que ma maman et mon frère soient arrachés à la vie à la même période.

Mon petit frère fut abattu par la police et le choc fut tellement douloureux pour ma maman qui n'a pas pu supporter et elle a aussi rendu l'âme juste deux (02) semaines après le décès de mon petit frère. Je n'avais jamais reçu pareille douleur de toute ma vie. Les gens sur qui je comptais sont décédés. Je perdis tout espoir de sortir un jour de prison et même l'envie de vivre.

Le régisseur de la prison qui m'avait refusé la permission d'assister aux obsèques de l'un comme de l'autre redoubla les mesures de sécurité à mon égard imaginant que je tenterai une fois de plus de m'évader suite à la profonde douleur que je ressentais.

Je perdis tout avantage à la prison étant à nouveau replacé sous haute surveillance. Mais cette fois sans aucune exaction. J'étais immensément effondré, rejeté et méprisé. Je compris plus que jamais que la seule chose que j'avais à faire était de me confier entièrement au seigneur. J'avais davantage la soif d'invoquer le maître de l'univers pour mon cas si désespéré. Je parvins alors à faire de ma bible mon ami et seul confident.

Un jour j'ai découvert ce passage de Psaume 94 :19« **Quand les pensées s'agitent en foule au-dedans de moi, tes consolations réjouissent mon âme** » lorsque j'avais reçu totale consolation de Dieu par sa parole, je compris que tout ce que Dieu veut de nous c'est le salut de nos âmes. Et je parvins à écrire sous l'inspiration du Saint-Esprit, « Passer sa vie sur terre à préparer son ciel ». Tout ce que je désirais et recherchais désormais c'était le salut de mon âme. Je ne demandais plus à Dieu de me libérer de la prison, mais de préserver mon âme de l'enfer. Un jour, je reçus la prédication d'un serviteur de Dieu, il disait : « si un prisonnier change réellement, quelque soit son motif et sa peine, Dieu ne permettra pas qu'il continue de rester en prison. ». Ce message me transperça le cœur comme si c'était exclusivement pour moi. Et j'ai recommencé à demander à Dieu ce qui manquait dans ma marche avec lui. Je lui adressai des prières, lui demandant de confirmer mon changement si cela est effectif à travers ma libération comme le déclarait son serviteur.

« Il y a un temps pour tout, un temps pour pleurer, un temps pour rire, un temps pour se lamenter, un temps pour danser » Ecclésiaste 3 : 4

Le temps pour rire et danser avait sonné, car *« la main de l'Eternel n'est pas trop courte pour sauver, ni son oreille trop dure pour nous écouter, car si le pécheur s'humilie, prie, cherche la face de Dieu, s'il retourne de sa mauvaise voie, du haut du ciel, l'Eternel l'exaucera et il sera attentif à sa prière. »* Esaie 59 : 1-2 ; 2chro 7 : 14

Dieu m'avait entièrement brisé, et préparé à rejoindre la société.

Lors de la tournée du procureur général de la cour d'appel de l'ouest à la prison principale de Bafang, je me suis approché pour lui expliquer ma situation et tous les contours que prennent mes dossiers, il me reprit publiquement disant que je ne pourrai jamais être libéré après tous les crimes que j'avais commis. Et il m'intima l'ordre d'arrêter de nuire les magistrats avec mes différentes requêtes. Les détenus se moquèrent de moi et me demandèrent d'aller me coucher dans ma cellule en attendant le jour où je serai enterré au cimetière des détenus « maniwest ».

Je me retournai ce jour en murmurant « mon Dieu n'a pas encore dit son dernier mot » et ce procureur qui avait entendu ce que j'avais murmuré me demanda alors d'aller voir mon Dieu pour qu'il dise son dernier mot.

« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous. » Romain 8 : 21

En réalité je n'avais aucune pression dans la mesure où je ressentais au fond de moi que j'étais déjà libéré.

Après cette déclaration moqueuse du procureur général, mes frères en christ et moi prîmes un temps de jeûne et de prière devant le seigneur pour lui demander d'achever « ma libération » qu'il avait déjà commencée pour confondre nos ennemis.

Trois mois après, je fus convoqué au parquet par le procureur de la République près des tribunaux de Bafang qui me demanda ce que j'avais fait pour qu'il y ait des consignes sévères sur mon dossier. Il continua en disant qu'il voudrait m'aider, mais il voudrait savoir « quel homme puissant se cache derrière mon dossier pour empêcher que je sois enfin libéré », il termina en me disant qu'il ne souhaiterait pas prendre des engagements pour en fin de compte subir les retombés. Je lui répondis que « quelque soit l'homme fort qui se cache derrière, mon Dieu est plus fort que tous. » en fin de compte, il me demanda lui aussi d'aller prier.

Deux semaines plus tard, « la fondation Promesses Cameroun » fit une visite à la prison de Bafang dans le cadre de ses activités, Dieu fit que ses membres portèrent une attention particulière sur moi, suite au discours que j'avais prononcé au nom des détenus. A la fin ils eurent un entretien avec moi et ils prirent connaissance de ma situation. En partant, ils promirent de m'aider.

Une autre semaine plus tard, le président de tribunal me convoqua dans son bureau et dit : « on rend un bon témoignage de toi, on nous dit que tu as changé et nous voulons t'aider. »

Treize jours après, le président du tribunal revint sur le dossier de la peine de mort et nous condamna, TOYOU Victor et moi cette fois-ci à 19 ans d'emprisonnement. TOYOU Victor fut libéré et je restai, car j'étais détenu pour d'autres causes.

Le même président me convoqua à nouveau, et me dit : « Tu mérites d'être libéré » il me demanda de rassembler tous mes dossiers (toutes les expéditions des différents jugements.) ceci nécessitait beaucoup d'argent que je n'avais pas ; mais Dieu avait déjà pourvu pour moi.

Il permit que la Fondation Promesses Cameroun soutienne financièrement mon dossier, je pus donc grâce à cette Fondation et à certains hommes de Dieu, rassembler toutes mes expéditions que je présentai devant le président du Tribunal.

Le 14 Novembre 2018, le miracle s'opéra pour moi, le président du tribunal examina tous mes dossiers et convertit toutes mes peines qui excédaient 85 ans, à 19 ans d'emprisonnement. J'étais détenu depuis 20 ans 6 mois en Prison et devais donc être libéré.

Le diable sachant que je sortais pour terroriser son royaume, essaya de compliquer ma libération, en utilisant le régisseur de la prison qui, surpris de cette décision du tribunal, me recala encore derrière les barreaux pendant encore deux semaines le temps pour lui de vérifier si ma libération n'était pas une erreur.

Je passai ces deux semaines dans la louange et l'adoration et le 05 Décembre 2018 ; le régisseur reçut la sommation de me libérer et enfin je pus traverser en toute liberté d'esprit, d'âme et de corps les verrous de fer de la prison principale de Bafang qui m'avaient tenu captif pendant tant d'années.

Oui les pages de ma captivité étaient désormais tournées et oubliées dans mon passé.

J'avance maintenant chaque seconde par ce Dieu de miracle et rien que pour ce Dieu de miracle.

Je suis moi aussi aujourd'hui, membre de la Fondation Promesses Cameroun, en tant que représentant des régions de l'Ouest et Nord-Ouest Cameroun,

« Heureux ceux qui placent en Dieu leur appui, ils trouvent dans leurs cœurs des chemins tout tracés » Psaume 84 : 6

« Devant le Seigneur, un jour est comme mille an et mille ans comme un jour. » 2 pierre 3 : 8

Le seigneur m'accorde enfin la liberté ayant lui-même pour moi un avenir glorieux ; désormais, il vit en moi et je vis pour lui.

« Tire mon âme de sa prison afin que je célèbre ton nom, les justes viendront m'entourer quand tu m'auras fait du bien » Psaume 142 : 8

Gloire à Dieu, parce qu'il m'a remis en liberté et maintenu en vie après 20 ans de prison.

Gloire à Dieu parce qu'il m'a donné l'opportunité de regagner la société et de proclamer ses merveilles.

Gloire à Dieu parce qu'il a accompli tout ce qu'il avait prévu à mon égard.

Enfin je suis libre.

Merci Seigneur !!!!!

Merci à tous les serviteurs de Dieu qui m'ont suivi et soutenu et qui sont toujours disposés à accomplir la volonté de Dieu à mon égard.

Merci à la Fondation Promesses Cameroun et à père Leonard TCHAPMOU TCHEUNDJIO, son président.

Merci à sœur Caroline ma fiancée, à ma fille Blessing, à mon frère François KANEBO (Membre de la Fondation promesses cameroun de la région de l'Ouest et du Nord-Ouest), à Maman Pauline, à Madeleine ma sœur aînée, sans oublier le père Terrestra NANG (représentant des régions du Littoral et Sud-Ouest de la Fondation Promesses Cameroun) et tous ceux qui, de près ou de loin m'ont soutenu.